

de l'assistance, Mme G. se présenta seule, à la sainte Table, et fit la sainte Communion : elle assista ensuite à toute la Cérémonie du Jeudi Saint. Le saint jour de Pâques et le dimanche suivant, on la voit assister aux Offices, avec le reste des fidèles : à l'instant même où elle s'était appliqué la *sainte Relique*, la cause de son hémorragie, déclarée incurable et mortelle par trois médecins, avait complètement disparu.

Dimanche de quasimodo, 9 avril.

UN TÉMOIN.

LOUISEVILLE.—Le petit garçon de M. X., enfant de deux ans et demi, fut pris d'une oppression, causée par une inflammation intérieure ; ses parents s'attendaient à la mort, à chaque minute. On lui appliqua la Relique du *Lieu de la Ste Crèche*, et le mal diminua sur-le-champ : quelques jours après l'enfant était complètement guéri.—UN ABONNÉ.

LOUISEVILLE, et LA POINTE-DU-LAC.—Plusieurs autres guérisons, par l'invocation de N. D. du T. S. Rosaire.

Heure de garde, le 18 de chaque mois, au Sanctuaire du Cap : plusieurs faveurs obtenues, dans l'invocation publique, qui se fait de 9 à 10 heures, devant l'autel de N. D. du T. S. Rosaire.

Schawénégan, 20 mars 1893.

Rév. M. Duguay, Gérant,

.....Je m'en viens vous faire le rapport d'une guérison obtenue par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire. Madame Omer Caron souffrait depuis le mois de juin 1892 d'une plaie à la jambe et malgré